

Circulaire du 1er mars 1983 relative à la liste des substances admises pour l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires

Cette lettre-circulaire modifie et complète les listes positives antérieures en ce qui concerne les substances admises pour l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires.

Mots-clés : additif ; restriction d'emploi ; liste positive ; plastique ; critère de pureté ; colorant ; polymère ; revêtement organique ; lubrifiant ; pellicule de cellulose régénérée ; principe d'inertie ; contact sec (S)

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s): (0):